

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, programme conjoint de la FIDH et de l'OMCT, voue prie d'intervenir de toute urgence à propos de la situation suivante en Syrie.

Nouvelle information :

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme s'inquiète vivement des pressions et du harcèlement continus à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme en Syrie.

L'Observatoire a été informé que le 20 juin, la famille de Aktham Naisse, président des Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'Homme en Syrie (CDF), a été autorisée à lui rendre visite à la prison de Saidnaya où il est détenu depuis le 22 avril 2004.

Selon la famille de M. Naisse, l'entrevue a été de très courte durée. Partiellement paralysé depuis le début de sa détention, Aktham Naisse a été "traîné" par ses gardes hors de sa cellule et amené en un lieu où sa famille n'a pu que l'apercevoir. M. Naisse a juste eu le temps d'indiquer à ses proches qu'il était détenu dans de très mauvaises conditions et de les informer qu'il entamait une grève de la faim.

L'Observatoire est extrêmement inquiet concernant l'état de santé de M. Aktham Naisse, celui-ci étant diabétique et nécessitant un traitement médical strict et quotidien.

Rappel des faits:

M. Aktham Naisse, a été arrêté à Lattaquié le mardi 13 avril 2004 par les services de la sécurité militaire. Le lieu de sa détention est demeuré inconnu jusqu'au 22 avril, date à laquelle il a été inculpé par la Cour Suprême de Sécurité de l'Etat pour, entre autres, « propagation de fausses nouvelles et atteinte aux objectifs de la révolution ». Il est depuis lors maintenu en détention dans la prison de Saidnaya où il est tenu à l'isolement dans le quartier des prisonniers de droit commun. Au cours de sa première semaine de détention, il a été victime d'une attaque cérébrale qui l'a laissé partiellement paralysé; son état de santé, déjà très fragile, est de plus en plus préoccupant et il ne peut bénéficier des soins médicaux que son état de santé requiert.

L'Observatoire rappelle que M. Aktham Naisse fait l'objet d'un harcèlement constant depuis de nombreuses années en raison de son engagement en faveur des droits de l'Homme en Syrie, notamment par le biais d'interrogatoires et de convocations récurrents (Cf. derniers rapports annuels de l'Observatoire).

Actions demandées :

Merci d'écrire aux autorités syriennes et leur demander de :

- i. garantir l'intégrité physique et psychologique de M. Aktham Naisse et procéder à sa libération immédiate et inconditionnelle ;
- ii. mettre fin au harcèlement dont les défenseurs des droits de l'Homme sont victimes
- iii. se conformer aux dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme adoptée le

9 décembre 1998 par l'Assemblée générale des Nations unies, notamment à son article 1 selon lequel : " chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, des promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international " ; v. se conformer en toutes circonstances aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme liant la Syrie.

Adresses :

- ✦ M. Bashar El Assad, Président de la République, Palais Présidentiel, Damas ; tel/ Fax : + 963 11 33 23 410
- ✦ M. Mohammed Harba, Ministre de l'Intérieur, Ministère de l'Intérieur, Merjeh Circle, Damas ; tél/fax : +963 11 222 34 28
- ✦ M. Nabil Khatib, Ministre de la Justice, Ministère de la Justice, Al Nasr street, Damas, Tél/fax : +963 11 224 62 50

Paris - Genève, 22 juin 2004

Merci de bien vouloir informer l'Observatoire de toutes actions entreprises en indiquant le code de cet appel.

L'Observatoire, programme de la FIDH et de l'OMCT, a vocation à protéger les défenseurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que possible.

L'Observatoire a été lauréat 1998 du prix des Droits de l'Homme de la République Française.

Pour contacter l'Observatoire, appeler La Ligne d'Urgence :

E-mail : observatoire@iprolink.ch

Tel et fax FIDH : 33 (0) 1 43 55 20 11 / 01 43 55 18 80

Tel et fax OMCT : + 4122 809 49 39 / 41 22 809 49 29